



ONUG / UNOG

## Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Cet AMI est placé au nom de UNOG. L'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu des informations fournies est la responsabilité de ONUG / UNOG. Vous êtes donc prié d'adresser toutes vos questions sur cet AMI à ONUG / UNOG en utilisant le numéro de fax ou l'adresse e-mail fourni ci-dessous.

**Sujet de l'AMI :**

Travaux de maintenance des installations de transport vertical au Palais des Nations et ses annexes, Genève / Maintenance of the vertical transportation facilities at the Palais des Nations and its annexes in Geneva

**Date de l'AMI :** 7 October 2025**Date limite de réception des MI :** 24 October 2025**Numéro de l'AMI :** EOIUNOG23890**Pays/Territoire bénéficiaire :** Switzerland**Commodité/catégorie de Service :** Gestion des Installations**Soumission des MI à l'attention de :** Songül Ozbas**Numéro de Fax :****Adresse E-mail :** [procurementunog@unog.org](mailto:procurementunog@unog.org); [songul.ozbas@un.org](mailto:songul.ozbas@un.org)**Code UNSPSC :**

78000000 - Transportation and Storage and Mail Services

72000000 - Building and Facility Construction and Maintenance Services

72101506 - Elevator maintenance services

24101601 - Elevators

24000000 - Material Handling and Conditioning and Storage Machinery and their Accessories and Supplies



## DESCRIPTION DES EXIGENCES

L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) souhaite recevoir des expressions d'intérêt pour un appel d'offres qu'il a l'intention de lancer pour la réalisation des travaux de maintenance des installations de transport vertical au Palais des Nations de l'ONUG et ses annexes à Genève.

Ces travaux devront répondre aux objectifs suivants:

- De maintenir le niveau de sécurité en réalisant la mise en œuvre de l'objet du Contrat conformément aux spécifications techniques,
- Garantir le fonctionnement permanent des biens et services pour assurer le confort des usagers de l'ONUG,
- D'assurer la rapidité d'intervention, la qualité de services et le dépannages 24h/24h – 7 jours sur 7,
- De maintenir et/ou d'assurer la remise en état des équipements en place.

Les équipements concernés sont:

- ascenseurs
- escaliers roulants
- monte charge
- plateforme PMR
- rampe
- plateforme élévatrice
- scène

Le marché sera établi pour une durée initiale de trois (3) ans, avec la possibilité de la prolonger de deux (2) années supplémentaires consécutives, à la demande de l'ONUG, pour une durée totale du contrat de cinq (5) ans maximum.

L'ensemble des travaux devra être réalisé suivant les normes et réglementations cantonales et fédérales du pays hôte en vigueur (ie Suisse).

Les expressions d'intérêt doivent impérativement être reçues avant 18 heures, heure de Genève, le 24 octobre 2025. Toutes les réponses seront traitées de manière strictement confidentielle.

Veuillez noter que cette demande d'expression d'Intérêt (EOI) ne constitue pas une sollicitation. L'ONUG se réserve le droit de modifier ou d'annuler les besoins à tout moment. Seuls les fournisseurs considérés comme qualifiés par l'ONUG pour fournir les services requis ou les marchandises seront invités à participer.

\*\*\*\*\*

The United Nations Office at Geneva (UNOG) is seeking expressions of interest for a call for tenders it intends to issue for the maintenance of the vertical transport facilities at the Palais des Nations and its annexes in Geneva.

This work must meet the following objectives:

- Maintain the level of security by implementing the purpose of the Contract in accordance with the technical specifications,
- Guarantee the continuous operation of goods and services to ensure the comfort of UNOG users,
- Ensure rapid response, quality of service, and 24/7 troubleshooting,
- Maintain and/or repair existing equipment.

The equipments concerned are:

- elevators



- escalators
- freight elevator
- disabled access platform
- ramp
- lifting platform
- stage

The contract will be established for an initial term of three (3) years, with one (1) possible two-year extension at UNOG's request, for a total maximum duration of five (5) years.

The works must be carried out in accordance with the applicable cantonal and federal standards and regulations of the host country (ie Switzerland).

Expressions of interest must be received before 6 p.m. Geneva time, on October 24th, 2025. All responses will be treated as strictly confidential.

Please note that this request for expression of interest (EOI) does not constitute an invitation to bid. UNOG reserves the right to modify or cancel the requirements at any time. Only suppliers considered as qualified by UNOG to provide the required services or goods will be invited to participate.

## CRITÈRES SPÉCIFIQUES / INFORMATIONS

### EN FRANCAIS

- 1- L'entreprise doit être une entité spécialisée dans le domaine des travaux de maintenance des installations de transport vertical
- 2- Le soumissionnaire justifie d'une ancienneté de cinq (5) ans minimum dans la réalisation de travaux similaires
- 3- Etre en capacité d'intervenir dans les deux (2) pour les situations d'urgence
- 4- Le soumissionnaire doit avoir un minimum de trois (3) références de mandats de travaux similaires à ceux demandés (contrat supérieur à 30'000 CHF / an, travaux réalisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020).
- 5- Affiliation à l'Association des Entreprises Suisses d'Ascenseurs (VSA-ASA)
- 6- Le Gestionnaire du contrat doit être francophone

### IN ENGLISH

- 1- The company must be an entity specialized in the field of maintenance work for vertical transport installations.
- 2- The bidder must have at least five (5) years of experience performing similar work.
- 3- Be able to respond within two (2) hours in emergency situations.
- 4- The bidder must have at least three (3) references for work orders similar to those requested (contracts exceeding CHF 30,000 per year, work completed since January 1, 2020).
- 5- Affiliation with the Association of Swiss Elevator Companies (VSA-ASA).
- 6- The Contract Manager must be French-speaking

## REMARQUE

Les informations relatives aux appels d'offres pour le système d'achat des Nations Unies sont **disponibles gratuitement** à l'adresse suivante : <https://www.ungm.org/Public/Notice>

Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à



percevoir une commission minimale auprès des fournisseurs souhaitant recevoir automatiquement des avis de marché ou des Appels à Manifestation d'Intérêt. Les fournisseurs intéressés par ce service d'alerte aux offres sont invités à s'abonner sur <http://www.ungm.org>

***Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation planifié doivent compléter et renvoyer le formulaire de réponse du fournisseur de cet AMI, électroniquement (via le lien disponible à la page suivante) avant la date limite indiquée ci-dessus.***



## RÉPONSE DU FOURNISSEUR

### AVIS

- Les entreprises ne peuvent participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU qu'après s'être inscrites (gratuitement) sur UNGM le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)).
- Lorsque vous exprimez votre intérêt pour la sollicitation envisagée en soumettant ce formulaire de réponse, veuillez vérifier que votre société est enregistrée sous son nom **légal complet** sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)) et que votre application a bien été soumise au **Secrétariat de l'ONU**.
- Bien que les sociétés peuvent participer à des sollicitations une fois leur enregistrement réalisé au niveau Basique, nous recommandons vivement que l'enregistrement soit effectué au **niveau 1** auprès du Secrétariat de l'ONU avant même de répondre aux appels d'offres.
- Il est rappelé aux entreprises les restrictions d'emploi d'anciens membres du personnel de l'ONU qui ont été impliqués dans le processus d'approvisionnement au cours de leurs trois dernières années de service conformément à [ST/SGB/2006/15](#), y compris (a) employer ce personnel pendant un an après la séparation de service et (b) permettre à ce personnel de communiquer avec le personnel actif de l'ONU ou de comparaître devant lui pour des questions liées au processus d'approvisionnement pendant deux ans après la cessation de service. La violation des dispositions de ST/SGB/2006/15 peut entraîner la suspension de l'enregistrement de l'entreprise en tant que fournisseur de l'ONU.

**VEUILLEZ NOTER : vous pouvez exprimer votre intérêt pour cet AMI électroniquement à l'adresse suivante :**

<https://www.ungm.org/Public/Notice/280326>

**En cas de difficulté lors de la soumission électronique, merci de contacter directement [procurementunog@unog.org](mailto:procurementunog@unog.org); [songul.ozbas@un.org](mailto:songul.ozbas@un.org) pour plus de renseignements.**



## INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE UNE MI

### 1) Enregistrement en tant que fournisseur auprès des Nations Unies

Les fournisseurs intéressés à satisfaire à l'exigence décrite ci-dessus doivent être enregistrés auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)) avec le Secrétariat de l'ONU afin de pouvoir participer à toute sollicitation. Des informations sur le processus d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

#### Critères d'éligibilité

Pour être éligible à l'enregistrement auprès de l'ONU, vous devez déclarer que :

- A. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas cotée ou associée à une entreprise ou une personne listée dans :
  - I. le Compendium des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies (<https://www.un.org/securitycouncil/content/un-sc-consolidated-list>), ou
  - II. sur le site Web IIC Oil for Food List ou, s'il figure sur la liste, cela a été divulgué à la Division des achats des Nations Unies par écrit.
- B. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas actuellement supprimée ou suspendue par les Nations Unies ou toute autre organisation des Nations Unies (y compris la Banque mondiale) ;
- C. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale d'entreprise affiliée) n'est pas sous enquête formelle, ou n'a pas été sanctionnée au cours des trois (3) années précédentes par une autorité nationale d'un pays Membre de l'ONU pour avoir pratiqué ou s'être engagé dans des pratiques interdites, y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique ;
- D. Votre entreprise n'a pas déclaré faillite, n'est pas engagée dans une procédure de faillite ou une mise sous séquestre, et qu'il n'existe pas de jugement ou d'action judiciaire en cours à l'encontre de votre entreprise qui pourrait compromettre les opérations de votre entreprise dans un avenir prévisible ;
- E. Votre entreprise n'emploie pas, ni ne prévoit employer, une ou plusieurs personnes qui sont, ou ont été, un membre du personnel de l'ONU au cours de l'année précédente, si ledit membre du personnel des Nations Unies a ou a déjà eu des relations professionnelles avec le fournisseur en tant que membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service auprès de l'ONU (conformément aux restrictions des Nations Unies concernant l'après-emploi publiées dans le document ST/SGB/2006/15.)
- F. Votre entreprise s'engage à ne pas se livrer à des pratiques interdites (y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique), avec l'ONU ou toute autre partie, et à mener ses activités de manière à éviter tout risque financier, opérationnel, d'atteinte à la réputation ou autre, pour l'ONU.

**Pour les fournisseurs enregistrés :** Les fournisseurs déjà inscrits sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies du Secrétariat de l'ONU, doivent veiller à ce que les informations et la documentation (par exemple, les états financiers, adresses, nom du contact, etc.) fournies dans le cadre de leur enregistrement sont à jour dans UNGM. Veuillez vérifier et vous assurer que votre société est enregistrée sous son nom légal complet.

**Pour les fournisseurs intéressés par l'enregistrement :** Les fournisseurs non encore enregistrés doivent faire une demande d'inscription sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (<http://www.ungm.org>); les informations sur le processus d'inscription peuvent être trouvées au lien suivant <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>. Les fournisseurs doivent compléter le processus d'inscription avant la date de clôture de l'AMI. Les fournisseurs qui n'ont pas terminé le processus d'enregistrement dans l'UNGM avant la date de clôture de l'AMI ne sont pas éligibles pour participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU. Nous recommandons vivement à toutes les entreprises de s'inscrire au moins au niveau 1 sur la liste du Secrétariat des Nations Unies avant de participer à toute sollicitation.

**AVIS IMPORTANT : Toute inscription fautive, incomplète ou défectueuse d'un fournisseur peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'un enregistrement déjà existant.**

### 2) Processus de soumission de l'AMI

Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation prévu doivent transmettre leur Manifestation d'Intérêt pour ONUG / UNOG (UNOG) au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente déclaration d'intérêt. *En raison du volume élevé de communications, UNOG n'est pas en mesure de délivrer un accusé de réception des AMI.*

Veuillez noter qu'aucun autre détail relatif à la sollicitation prévue ne peut être communiqué aux fournisseurs avant la publication des documents de sollicitation.

Cet AMI est émis sous réserve des conditions contenues dans la page d'introduction des MI disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/eoi>.

